Les Amis du Pays de LAVELLE

Association de SAUVEGARDE du PATRIMOINE (loi 1901)
enregistrée sous le N° : W633000428 - N° SIREN : 798611372 - N° SIRET : 798611372.00011
Blog : amis-de-lavelle
Adresse courriel : lesamisdupaysdelavelle@gmail.com - Téléphone : 06 73 62 11 13
Adresse courrier : salle communale, place du lavoir – LAVELLE – 63320 – SAINT VINCENT

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale 2017

Les Amis du Pays de Lavelle ont tenu leur Assemblée Générale 2017 le 10 mars dernier à 18 h à la salle du conseil municipal de St VINCENT.
L'assemblée comptait 52 membres, présents ou représentés.
Pour mémoire, 121 adhérents et donateurs non adhérents à fin 2017.

Le RAPPORT d'ACTIVITES de l'ANNEE 2017 a été présenté après le rappel des objectifs :

- Organiser des animations de village et participer à celles de la région pour :
  - Accroitre la visibilité de l'Association et sa crédibilité
  - Motiver de nouveaux adhérents, donateurs et mécènes
  - Maintenir les rentrées financières
- Rechercher avec les architectes une solution technique, compatible avec le budget disponible, dans le but de sécuriser l'édifice et permettre sa réouverture au plus tôt .
- Concrétiser le projet par les appels d'offres et le choix des entreprises en collaboration avec la Mairie.

LES REALISATIONS ONT ATTEINT CES OBJECTIFS ***REMERCIEMENTS à Tous***

RAPPEL des REALISATIONS 2017

Concrétisation du Projet de Restauration de la chapelle :

- Une solution de premier niveau a été définie pour la **SECURISATION URGENTE** de l'édifice et sa réouverture. Cette solution dénommée « a minima » par l'Architecte est compatible avec le budget disponible et un délai court.
- Les appels d'offres ont été établis et lancés auprès de 3 entreprises par la commune (propriétaire de la chapelle, seule habilitée à traiter administrativement les dossiers que l'association prépare avec les partenaires).
- Au terme de la consultation, le choix s'est porté sur l'entreprise GENESTE, reconnue comme spécialiste des restaurations d'édifices anciens.
- Selon la convention signée avec la Commune, l'Association a versé 12.700 € à la commune pour le paiement des factures d'études et honoraires de l'Architecte.
- La commune
  - s'est engagée à prendre à sa charge le montant de la TVA sur les honoraires et les travaux (…20 % dont elle récupérera …16,5% sous 2 ans)
  - a fait une demande de subvention auprès du FIC (Fonds d'Intervention Communal du Conseil Départemental) pour obtenir une aide de l'ordre de 12.000 €.

Réalisations 2017

PLAN d'INVESTISSEMENT

CHAPELLE de LAVELLE - Restauration		
	BUDGET Prévisionnel au 1mars 2018	€
ETUDES	Architecte	7 800,00
PHASE 1	**SECURISATION de l'édifice**	
	Travaux Consolidation intérieure - Gestion des eaux de la cour nord	
	DEVIS Entreprise GENESTE	42 558,04
	Honoraires Architecte sur travaux 11,5%	4 894,17
	Total HT	55 252,21
	TVA 20 %	11 050,44
	Total TTC	66 302,66

AG 2017 – 10 Mars 2018

Réalisations 2017

PLAN de FINANCEMENT

FINANCEMENT			
Commune	Prise en charge de la TVA	11 050	
	Subvention FIC (estimation)	12 000	
		23 050	
Fondation du Patrimoine			
	Souscriptions générées par l'Association	14 850	
	Abondement	12 000	
		26 850	
Association			
	Fonds issus des animations et générosité des bienfaiteurs	16 402	
	TOTAL	66 303	
	Fonds issus de l'Association	31 252	47,14%
	Fonds issus de Subventions	35 050	52,86%
		66 303	

ORIGINE DES FONDS

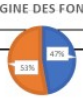

AG 2017 – 10 Mars 2018

Animations de 2017 sur plusieurs communes - elles ont été l'occasion de contacts multiples et la motivation de tous nos adhérents et sympathisants, ce qui s'est traduit par

- Un maintien de la générosité des donateurs qui a rapporté plus de …2.500 €
- la coopération bénévole d'Associations, d'Artistes amateurs, de Professionnels et des Mairies :
  - Les chorales de « la Vallée Verte » et « le Grain de Folie » venant de Murol / Chambon du lac et Aydat pour le concert à l'Eglise de PERRIER.
  - Le groupe de musiciens de l'AMARC (Association des Musicien Amateurs de la Région de Clermont) ...amateurs très professionnels, pour un superbe concert de musique de chambre (violoncelle, harpe, clarinette, clavier, chant) en l'Eglise de ST VINCENT.
  - Une sortie « inventaire de la FAUNE du Puy de Lavelle » guidée par Yves DENIS, membre de la LPO d'Issoire.
  - Une VII ème GEOTRAVERSE, avec Pierre LAVINA, dans une passionnante « journée des prospecteurs » à la MAISON de l'AMETHYSTE du Vernet la Varenne et sur le site d'exploitation des améthystes avec un atelier de polissage des pierres récoltées.
  - Un concert Rock du meilleur des années 70-90 par le groupe NEW TURN à CHAMPEIX
  - les Bancs de vide-greniers à MONTPEYROUX, MUROL, CHIDRAC, AUZOLETTE avec vente d'artisanat, de livrets et de cartes postales réalisés par l'Association
- le soutien amical de la Paroisse et des maires de St VINCENT, PERRIER, CHAMPEIX, qui nous permettent un accès gracieux aux églises et salles communales, sans oublier Philippe Garnavault, Maire de St Cirgues qui nous associe à ses animations pour le château.
- le soutien financier du Conseil Départemental, de la Commune et du Crédit Agricole pour contribuer à nos actions.
- le support des médias (La Montagne, Office du Tourisme, Sites internet et affichages, presse, radio …)

- **Blog « amis-de-lavelle » - plus de 13.300 pages ont été visitées**
- **Fréquentation accrue du Circuit de randonnée au Puy de Lavelle** par des groupes et des individuels
- **Vente des 200 exemplaires du LIVRET (60 pages couleurs) :** ouvrage de référence composé en grande partie d'un recueil des archives locales. Ccomme les 100 premiers exemplaires, le retirage de 100 ex est quasiment épuisé. Les quelques derniers exemplaires sont en vente auprès de Paulette Antony à Lavelle et chez le buraliste de Champeix.

  Nous prévoyons de réaliser une nouvelle publication sur les richesses de l'environnement de Lavelle avec les observations et inventaires de la Géologie/Volcanologie, de la Flore et de la Faune (Rappel : Le Puy de Lavelle est classé ZNIEFF - Zone d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique.
- **La Cloche Historique :** les commissions de classement à l'I.S.M.H ayant repris récemment à la DRAC Auvergne, nous avons relancé le dossier que nous avions fait déposer par la commune avec l'espoir de voir notre cloche classée en 2018.
- **La remise en eau du Lavoir :** ce dossier revu en 2017 est en suspens, la mairie souhaitant le traiter avec celui du chantier des égouts de Lavelle.

<u>LE RAPPORT FINANCIER</u> *…. « PEU à PEU fait BEAUCOUP .. » (proverbe Malien)*

Récapitulatif
(après paiement des premières factures du chantier)

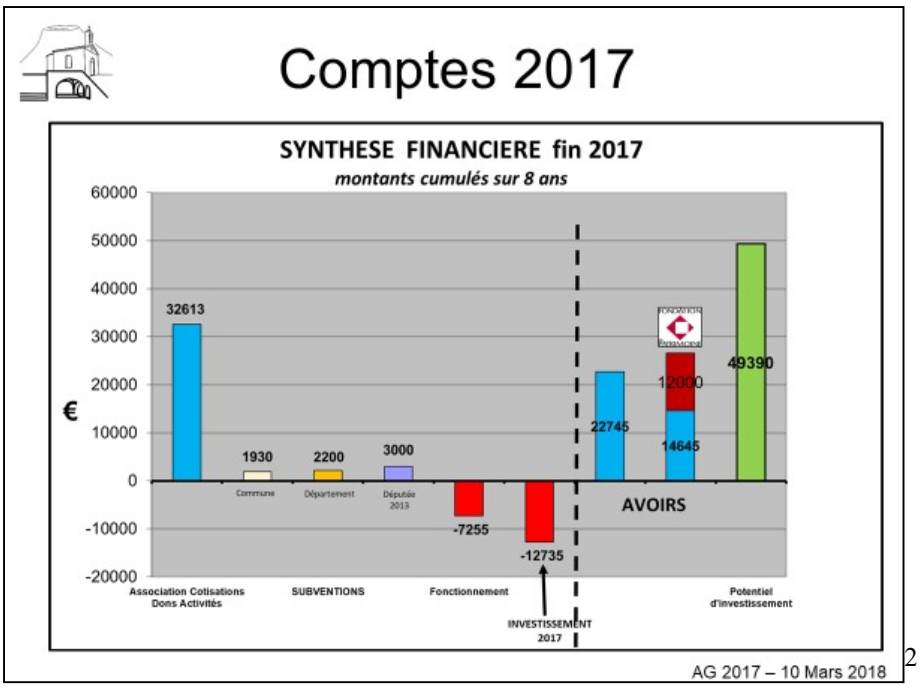

Comptes 2017

POTENTIEL de FINANCEMENT		
en RESERVE affectées aux Futurs Travaux		**22 745,64**
CREDIT AGRICOLE - LIVRET A	22 180,16	
Intérêts perçus sur livret A en 2017	180,16	
	22 360,32	
Compte-courant	351,28	
Intérêts perçus sur compte courant en 2017	0,54	
en Compte Courant	**351,82**	
Fond de caisse à fin 2017	33,50	
FONDATION du PATRIMOINE		
Suite aux actions de l'ASSOCIATION de 2011 à fin 2017		
SOUSCRIPTIONS à la FONDATION du PATRIMOINE		**14 645,00**
ABONDEMENT FONDATION du PATRIMOINE -		
Convention signée en 2016 avec la Mairie (propriétaire)		**12 000,00**
	Total Fondation	**26 645,00**
CAPACITE TOTALE de FINANCEMENT		**49 390,64**

AG 2017 – 10 Mars 2018

CONTRIBUTIONS bénévoles Evaluation 2017

CONTRIBUTIONS en NATURE ... 3.000 €

CONTRIBUTIONS en TEMPS Passé ... 11.000 €

par env. 10 pers - ETP ....7 mois

SMIC au 01/01/2017 – Coût employeur ...1573 €

hors comptabilité

Total ... 14.000 €

2017 - Coût du SMIC pour l'employeur s'élève à 1661,25 euros, dont 194,60 euros de charges patronales. A ce montant, il faut retirer le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi qui s'élève à 88 euros, soit **1573,25 euros**.

AG 2017 – 10 Mars 2018

Pour mémoire ....

Quitus pour la gestion

Le bureau , composé de Jean-Louis Decouze , président - Jean-Pierre VERLHAC - Paulette Antony, trésorière - Catherine Lancement, secrétaire, a reçu quitus pour sa gestion et il a été reconduit.

Rappel : le Conseil d'Administration de l'Association est composé de :
Antony Paulette, Chandelier Jean-Yves, Decouze Jean-Louis, Ottavy-St Loubert Bié Catherine,Verlhac Jean-Pierre

PRESENTATION DU PROGRAMME 2018

PROJETS 2018

Réaliser les TRAVAUX en cours

PHASE 1 - 1ère étape

- **Sécuriser l'édifice en bloquant les fissures**
  au moyen de « libages » (agrafes noyées dans les murs)
- **Assurer une surveillance sous contrôle architecte**

+

PHASE 1 - 2ème étape

Gestion des eaux de la cour nord

si la subvention FIC est accordée à la commune

AG 2017 – 10 Mars 2018

PROJETS 2018

PROGRAMME d'Animations

- **3 Juin** - Concert Eglise de St SATURNIN Chorales
- **9 Juin** - Sortie FLORE au Puy de Lavelle
- **30 Juin** - Concert Eglise de St NECTAIRE – AMARC
- ***?? Été - Manifestation OUVERTURE de la Chapelle ?***
- **2 Septembre –** **Fête de St VINCENT** - Concert Eglise de St VINCENT
- **9 Septembre** – Géotraverse VIII
- **Vides Greniers par internet / le Bon Coin**

Développement : Adhérents / Donateurs / Mécènes

Dossiers de demandes de Subventions

AG 2017 – 10 Mars 2018

Nos objectifs 2018

RECRUTEMENT

- Participation au bureau
- Appel à candidatures pour
  - Contacts / relations mécènes / dossiers
  - Gestion des communications Adhérents / donateurs
    - internet et papier
    - Gestion BLOG **+ FACE BOOK**
    - Vides-greniers sur « le Bon Coin » (ou autres)
  - Organisation d'activités / animations
  - Assistance comptabilité
  - … divers : selon aptitudes et envies …

AG 2017 – 10 Mars 2018

PROJET VIGNE 2018

LAVELLE ancien village de VIGNERONS

OPERATION
« Parrain' ton cep »

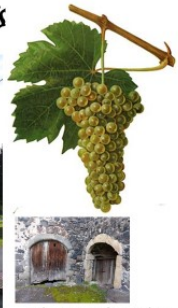

Embellissement de l'entrée du village

… mise en valeur des CAVES

…..à étudier ?

AG 2017 – 10 Mars 2018

L'Assemblée Générale s'est terminée vers 20 h par le pot de l'Amitié

Le président - Jean-Louis DECOUZE
06 73 62 11 13

12 mars 2018

PJ : 1 - bon de souscription à la FONDATION du PATRIMOINE (déduction fiscale))
2 - bulletin d'adhésion à l'Association (l'adhésion 15 € reste au même niveau depuis 5 ans)
Pour nouvelle adhésion ou renouvellement.

Cette Assemblée Générale a été l'occasion de lancer de nouveau un

APPEL à la DEMULTIPLICATION

Compte tenu de l'importance des travaux à financer et de la difficulté d'accroitre rapidement les rentrées financières par les retombées des seules animations et la réduction drastique de nos coûts, il a été rappelé que **la force de démultiplication** de l'Association tient à ce que chacune et chacun fasse appel à ses connaissances et son réseau pour motiver de nouveaux donateurs.

> *Ainsi, un de nos membres a présenté notre projet à son notaire qui a pu l'indiquer à l'un de ses clients au moment de la déclaration des impôts… résultat : plusieurs centaines d'€ souscrites à la FONDATION du PATRIMOINE.*
> *Un autre de nos membres fait partie d'une association qui a bénéficié d'un leg important…*

La souscription à la FONDATION du PATRIMOINE pour le projet de LAVELLE est un superbe levier d'appel au mécénat populaire (particuliers et Entreprises).

Les souscriptions donnent en effet droit à déduction fiscale.
Par exemple ….après déduction

- **pour un particulier**
  - **une souscription de … 1.000 € revient à …340 € (déduction de 66%)**
  - **si soumis à ISF …… 1.000 € revient à …250 € (déduction de 75 %)**
- **pour une entreprise ……. 1.000 € revient à …400 € (déduction de 60 %)**

<u>La souscription à la FONDATION du PATRIMOINE</u>
<u>est le moyen de choisir à quoi vont servir ses impôts !</u>

Les dons directs à l'Association servent à financer les travaux qui ne rentrent pas dans le cadre de la Fondation du Patrimoine.

Les dépliants décrivant le projet sont à votre disposition
au 04 73 71 10 17
ou par mail lesamisdupaysdelavelle@gmail.com

ADHESION / RENOUVELLEMENT

Les Amis du Pays de LAVELLE

J' ♥

☐ je soutiens l'Association - membre actif : ...15 € .....bienfaiteur ...*à partir de* ...30 €

☐ je participe à la restauration de la chapelle et des fontaines avec un don de .....€

Les dons directs à l'Association permettent de financer les travaux qui ne rentrent pas dans le cadre de la Fondation du Patrimoine - ils ne font pas l'objet de déductions fiscales

paiement en 1 CLIC** (carte ou Paypal) **sur le BLOG : amis-de-lavelle

ou Bulletin à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de ....

Association "les Amis du Pays de Lavelle"

salle communale – place du lavoir – LAVELLE – 63320 – SAINT-VINCENT

NOM ..... **Prénom**.....

ADRESSE .....

.....**Téléphone**.....

ADRESSE e.mail : .....@.....

(écrire en lettres d'imprimerie)

Date ..... **Signature** .....

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT

si vous souhaitez que votre don soit anonyme dans nos publications ...cochez la case ☐

FONDATION DU PATRIMOINE

SOUSCRIPTION avec défiscalisation

BON DE SOUSCRIPTION

Je fais un don de .....€ pour aider à la restauration de la Chapelle de Lavelle je bénéficie d'une économie d'impôts et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune si celui-ci n'aboutissait pas.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / chapelle de Lavelle»

Particuliers

Réduction de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Un don de 100€ = 34€ à votre charge.*

OU de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€). *Un don de 100 € = 25€ à votre charge.*

Entreprises

Réduction d'impôts à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT. *Un don de 500 € = 200€ à la charge de l'entreprise.*

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'Impôt (cochez SVP):

☐sur le revenu **ou** ☐ sur la Fortune **ou** ☐ sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal aux nom et adresse figurant sur le chèque UNIQUEMENT qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

NOM.....

ADRESSE.....

.....

.....

Tél./Mél. : .....

Comment faire votre don ?

Par courrier

☐ Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à la Fondation du Patrimoine Auvergne ou à l'association des Amis du Pays de Lavelle (Voir coordonnées au dos)

Par internet

☐ Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/12113

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seules la mairie et l'association que vous avez décidé de soutenir seront également destinataires ; **toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées, veuillez cocher la case ci-contre** ☐*

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale Auvergne. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évoués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus